



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 35229

Texte de la question

M. Jacques Gasperrin interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le pôle de compétitivité des microtechniques. Le Comité interministériel d'aménagement du territoire du 12 juillet 2005 a attribué le label de pôle de compétitivité au projet concernant les microtechniques ; il souhaite qu'on lui rappelle la dotation attribuée par l'Etat à ce projet ainsi que la ventilation des dépenses.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gasperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35229

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9671

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)